



Un ministre qui ne prend pas la mesure des enjeux

Les organisations syndicales tiennent à remercier les collègues qui se sont mobilisé.es à l'occasion de la grève inédite des assistant.es et conseiller.es techniques de service social des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur à l'occasion de la journée mondiale du travail social du 15 mars dernier.

Les délégations SNASEN UNSA, SNUASFP FSU, SGEN CFTD et SNFOASEN ont été reçues au Ministère par un représentant de la DGRH et de la DGESCO. **Elles ont été également reçues ou ont écrit et sollicité des audiences auprès des recteurs.**

Nos organisations unies en intersyndicale ont pu, une fois de plus, alerter sur l'épuisement généralisé des personnels constaté sur tout le territoire et dans l'ensemble des services face au manque de moyens récurrents et à la dégradation des conditions de travail.

Elles ont rappelé l'explosion des violences intrafamiliales, des violences entre élèves, du décrochage scolaire et des signes de mal être pendant la période de pandémie. Aujourd'hui, la peur du lendemain généré par le conflit armé et ses conséquences économiques viennent augmenter le climat d'anxiété. Le besoin accru des élèves d'accéder à un accompagnement social n'est plus à démontrer. Les quelques 2500 assistant.e.s de service social en faveur des élèves ne sont plus en capacité d'absorber l'explosion des demandes des 12 millions d'élèves.

La situation des étudiant.e.s n'est pas meilleure et là aussi, le service social de l'Enseignement supérieur manque cruellement de moyens pour faire face aux besoins. Quant au service social du personnel, sans création de postes depuis de nombreuses années, et alors que la précarisation des agents du ministère s'opère, que les politiques RH affichent la volonté de développer la qualité de vie au travail, il est à l'os avec à peine 200 assistant.e.s de service social pour plus d'1 million d'agents, en faisant, et de loin, le service social du personnel avec le plus grand nombre d'agents par assistant.e de service social.

L'heure des constats est derrière nous, les politiques d'affichage n'ont jamais permis de lutter contre l'aggravation des inégalités sociales devant la réussite scolaire

« Les métiers du travail social sont en crise » a reconnu publiquement le premier ministre en personne, les services sociaux de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement supérieur le sont également. Ils ont besoin de postes supplémentaires, de moyens pour mieux soutenir les usagers publics, et de salaires revalorisés à la hauteur de leur engagement et de leur expertise sociale si indispensable dans ce contexte de crise. Métier essentiellement exercé par des femmes, il fait parti des métiers particulièrement concernés par les protocoles égalité femmes/hommes.

L'intersyndicale, reçue en audience ce jour de mobilisation professionnelle ne peut que constater la carence du ministère, son incapacité plus ou moins volontaire d'apporter des réponses concrètes. Alors que le ministère rend chaque année plusieurs millions à Bercy, 200 millions en 2021, 75 millions en 2022 dont 40 millions sur le BOP 230 « vie de l'élève », il est incompréhensible et inacceptable que le ministre s'obstine à refuser les créations de postes nécessaires.

Qu'il s'agisse des revendications en termes de carrière ou encore en termes de moyens et de conditions de travail. La seule réponse des représentants du ministère consiste à « faire remonter au ministre les revendications des personnels sociaux ».

Taux de promotion, liste d'aptitude, attractivité, Ségur... « Tout est « en cours de validation » ou « Une réponse va nous être adressée prochainement... »

Ce n'est pourtant pas comme si ces revendications étaient une découverte pour le ministère puisqu'elles sont toutes contenues dans la plateforme revendicative unitaire publiée en juin 2021.

En réalité, le ministère n'assume même pas l'indigence de sa politique à l'égard des assistant.e.s et conseiller.e.s techniques de service social. Alors que tous les clignotants sont rouges, le ministère fait preuve de légèreté et ne semble pas prendre la mesure de la gravité de la situation devant des élèves, familles, personnels et étudiants en situation de fragilité

Le ministère ne peut continuer d'afficher des priorités dites sociales (protection de l'enfance, lutte contre le harcèlement et la prostitution des mineurs, décrochage scolaire, bien-être au travail...) sans améliorer les conditions de travail par l'attribution de moyens supplémentaires

La colère est grandissante au sein de la filière sociale et l'absence d'engagement spécifique de notre ministère est vécu comme un mépris. En témoigne son silence quant au complément de traitement indiciaire de 183€ (Ségur social) , **sans contrepartie**, qui doit être incluse aux négociations actuelles.

Les personnels sociaux avec leurs organisations syndicales continueront à se mobiliser pour obtenir du concret !